

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01369

Numéro SIREN : 828 896 464

Nom ou dénomination : A&T GENIE CLIMATIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 29/09/2022 sous le numéro de dépôt 42699

COMPTES ANNUELS

SASU A&T GENIE CLIMATIQUE

13 RUE CAMILLE DESMOULINS
92130 ISSY LES MOULINEAUX

Exercice clos le 31/12/2021

SIRET : 82889646400025

Sommaire

Attestation d'Expert Comptable	3
ETATS DE SYNTHESE	4
Bilan	5
Compte de Résultat	7
Bilan détaillé	8
Compte de résultat détaillé	11
Soldes intermédiaires de gestion	14
ANNEXE	15
Règles et méthodes comptables	16
Notes sur le bilan	19
LIASSE FISCALE	25
2050 – Bilan Actif	26
2051 – Bilan Passif avant répartition	27
2052 – Compte de résultat de l'exercice en liste	28
2053 – Compte de résultat de l'exercice (suite)	29
2054 – Immobilisations	30
2055 – Amortissements	31
2056 – Provisions inscrites au bilan	32
2057 – Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	33
2058A – Détermination du résultat fiscal	34
2058–A Bis – Intégration fiscale	35
2058–B Bis – Intégration fiscale	35
2058–ER – Intégration fiscale	35
2058–FC – Intégration fiscale	35
2058–PAP – Intégration fiscale	35
2058B – Déficits, indemnités pour congés à payer et provisions non déductibles	35
2058C – Tableau d'affectation du résultat et renseignements divers	36
2059A – Détermination des plus ou moins values	37
2059B – Affectation des plus values à court terme et des plus values de fusion o...	38
2059C – Suivi des moins-values à long terme	39
2059D – Affectation des plus values à long terme	40
2059E – Détermination de la valeur ajoutée produite au cours de l'exercice	41
2059F – Composition du capital social	42
2059G – Filiales et participations	43
2065 – Impôt sur les sociétés	44
2065 Bis – Impôt sur les sociétés, annexe à la déclaration N°2065	45
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit d'IS	46

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SASU A&T GENIE CLIMATIQUE relatifs à l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	3 312 686
Chiffre d'affaires	3 986 533
Résultat net comptable (Bénéfice)	389 969

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PARIS

Le 18/05/2022

Aurélie DELEARDE

Expert-comptable

ETATS DE SYNTHESE

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 290	1 290		
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Installations techniques, matériel et outillage	18 384	15 794	2 591	5 133
Autres immobilisations corporelles	103 322	68 527	34 795	37 449
<i>Immobilisations financières</i>				
Autres immobilisations financières	8 737		8 737	8 737
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	131 733	85 610	46 122	51 319
<i>Stocks</i>				
Matières premières et autres approv.	5 323		5 323	3 067
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	3 056 566		3 056 566	818 083
Fournisseurs débiteurs	40 843		40 843	2 983
Personnel	376		376	1 720
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	109 818		109 818	51 370
Autres créances				105
<i>Divers</i>				
Valeurs mobilières de placement	200		200	200
Disponibilités	53 437		53 437	144 707
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 266 563		3 266 563	1 022 233
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 398 296	85 610	3 312 686	1 073 552

Bilan

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	20 000	20 000
Réserve légale	2 000	500
Autres réserves	367 946	1 329
Résultat de l'exercice	389 969	368 117
TOTAL CAPITAUX PROPRES	779 915	389 946
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Découverts et concours bancaires	1 651	1 783
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 651	1 783
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	12 647	172 646
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	969 025	234 627
Personnel	56 790	27 936
Organismes sociaux	90 189	62 908
Etat, Impôts sur les bénéfices	7 705	85 685
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	406 016	92 402
Autres dettes fiscales et sociales	7 507	5 440
Dettes fiscales et sociales	568 208	274 371
Autres dettes	169	179
Produits constatés d'avance	981 070	
TOTAL DETTES	2 532 770	683 606
TOTAL PASSIF	3 312 686	1 073 552

Compte de Résultat

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue	3 986 533	100,00	2 901 785	100,00	1 084 748	37,38
Subventions d'exploitation	10 333	0,26			10 333	
Autres produits	13 919	0,35	2		13 917	NS
Total	4 010 785	100,61	2 901 787	100,00	1 108 998	38,22
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de m.p & aut.approv.	893 018	22,40	876 721	30,21	16 298	1,86
Variation de stock (m.p.)	-2 256	-0,06	-1 533	-0,05	-723	47,18
Autres achats & charges externes	1 775 937	44,55	897 629	30,93	878 307	97,85
Total	2 666 699	66,89	1 772 817	61,09	893 882	50,42
MARGE SUR M/SES & MAT	1 344 086	33,72	1 128 970	38,91	215 116	19,05
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	20 579	0,52	22 473	0,77	-1 895	-8,43
Salaires et Traitements	492 550	12,36	391 677	13,50	100 873	25,75
Charges sociales	248 529	6,23	180 670	6,23	67 859	37,56
Amortissements et provisions	22 922	0,57	25 659	0,88	-2 737	-10,67
Autres charges	15 021	0,38	1 270	0,04	13 751	NS
Total	799 601	20,06	621 749	21,43	177 852	28,61
RESULTAT D'EXPLOITATION	544 485	13,66	507 221	17,48	37 264	7,35
Produits financiers			4		-4	-93,42
Charges financières	915	0,02	2 577	0,09	-1 662	-64,49
Résultat financier	-915	-0,02	-2 573	-0,09	1 659	-64,45
RESULTAT COURANT	543 570	13,64	504 648	17,39	38 923	7,71
Produits exceptionnels	60		8 112	0,28	-8 052	-99,26
Charges exceptionnelles	15 556	0,39	7 277	0,25	8 279	113,76
Résultat exceptionnel	-15 496	-0,39	835	0,03	-16 331	NS
Impôts sur les bénéfices	138 105	3,46	137 365	4,73	740	0,54
RESULTAT DE L'EXERCICE	389 969	9,78	368 117	12,69	21 852	5,94

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	1 290,00		1 290,00	1 290,00
Amorts logiciels		1 290,00	-1 290,00	-1 290,00
Concessions, brevets et droits assimilés	1 290,00	1 290,00		
Immobilisations corporelles				
Matériel industriel	18 384,42		18 384,42	18 384,42
Amortissement matériel industriel		15 793,80	-15 793,80	-13 251,39
Installations techniques, matériel et outillage	18 384,42	15 793,80	2 590,62	5 133,03
Instal.gales, agenct, aménagt.div.	3 028,53		3 028,53	
Matériel de transport	60 945,93		60 945,93	60 945,93
Matériel informatique	39 347,04		39 347,04	24 650,76
Amortis. instal. gales, agenct. div		144,70	-144,70	
Amortis. matériel de transport		44 119,50	-44 119,50	-31 930,32
Amortissement matériels informa		24 262,44	-24 262,44	-16 216,95
Autres immobilisations corporelles	103 321,50	68 526,64	34 794,86	37 449,42
Immobilisations financières				
Dépôts et cautionnements	8 737,00		8 737,00	8 737,00
Autres immobilisations financières	8 737,00		8 737,00	8 737,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	131 732,92	85 610,44	46 122,48	51 319,45
Stocks				
Stocks matières consommables	5 323,42		5 323,42	3 066,98
Matières premières et autres approv.	5 323,42		5 323,42	3 066,98
Créances				
Clients	3 056 565,96		3 056 565,96	818 082,57
Clients et comptes rattachés	3 056 565,96		3 056 565,96	818 082,57
Fournisseurs	40 842,55		40 842,55	2 982,68
Fournisseurs débiteurs	40 842,55		40 842,55	2 982,68
Remboursements note de frais	376,07		376,07	217,29
Charges sociales – produits à recev				1 502,26
Personnel	376,07		376,07	1 719,55
Etat, tva à régulariser	80 720,27		80 720,27	26 773,90
Tva déductible				431,48
Tva déductible s/immobilisations	1 690,20		1 690,20	
Tva déductible s/aut.biens et sces	25 529,83		25 529,83	12 497,43
Remboursement de tva demandé				11 139,00
Tva sur factures non parvenues	1 878,19		1 878,19	527,94
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	109 818,49		109 818,49	51 369,75
Prélèvement à la source				104,60
Autres créances				104,60
Divers				
Actions	200,00		200,00	200,00
Valeurs mobilières de placement	200,00		200,00	200,00
Caisse épargne	52 431,07		52 431,07	143 701,32
Ce excédent professionnel	1 005,56		1 005,56	1 005,31
Disponibilités	53 436,63		53 436,63	144 706,63
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 266 563,12		3 266 563,12	1 022 232,76
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 398 296,04	85 610,44	3 312 685,60	1 073 552,21

Bilan détaillé

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
PASSIF		
Capital souscrit–appelé, versé	20 000,00	20 000,00
Capital social ou individuel	20 000,00	20 000,00
Réserve légale	2 000,00	500,00
Réserve légale	2 000,00	500,00
Autres réserves	367 946,11	1 328,92
Autres réserves	367 946,11	1 328,92
Résultat de l'exercice	389 969,23	368 117,19
TOTAL CAPITAUX PROPRES	779 915,34	389 946,11
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Factor		60,06
Banque – intérêts courus à payer	1 651,10	1 722,75
Découverts et concours bancaires	1 651,10	1 782,81
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 651,10	1 782,81
Associés Aoudj Billel	12 646,59	172 645,81
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	12 646,59	172 645,81
Fournisseurs	896 523,58	234 027,10
Fournisseurs – fact. non parvenues	72 501,50	600,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	969 025,08	234 627,10
Remunerations dues decembre	51 028,50	22 634,47
Personnel – Rémunérations dues	230,00	230,00
Personnel – oppositions	1 287,90	1 287,90
Dettes provis. pr congés à payer	4 243,50	
Personnel – autres charges à payer		3 784,06
Personnel	56 789,90	27 936,43
Urssaf	36 354,15	22 435,94
Caisse de retraite	27 568,88	23 081,57
Caisse de cp cibtp	18 352,12	10 560,31
Charges sociales s/congés à payer	2 700,53	
Charges sociales – charges à payer	5 213,67	6 829,84
Organismes sociaux	90 189,35	62 907,66
Etat – impôts sur les bénéfices	7 705,00	85 685,00
Etat, Impôts sur les bénéfices	7 705,00	85 685,00
Tva à décaisser		19 872,00
Tva collectée 20%	406 016,26	72 520,98
Tva colll. sur acq. services cee		8,92
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	406 016,26	92 401,90
Prélèvement à la source	2 067,24	
Etat – autres charges à payer	5 440,00	5 440,00
Autres dettes fiscales et sociales	7 507,24	5 440,00
Dettes fiscales et sociales	568 207,75	274 370,99
Autres comptes débiteurs/créditeurs	169,39	179,39
Autres dettes	169,39	179,39
Produits constatés d'avance	981 070,35	
Produits constatés d'avance	981 070,35	
TOTAL DETTES	2 532 770,26	683 606,10

Bilan détaillé

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
TOTAL PASSIF	3 312 685,60	1 073 552,21

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Prestations de services 20%	2 191 436,11	54,97	1 920 540,59	66,18	270 895,52	14,11
Prestations de service – exonérées	1 795 096,70	45,03	981 244,65	33,82	813 852,05	82,94
Production vendue	3 986 532,81	100,00	2 901 785,24	100,00	1 084 747,57	37,38
Subventions d'exploitation	10 333,32	0,26			10 333,32	
Subventions d'exploitation	10 333,32	0,26			10 333,32	
Produits divers gestion courante	8,99		1,63		7,36	451,53
Transfert de charges d'exploitation	13 909,53	0,35			13 909,53	
Autres produits	13 918,52	0,35	1,63		13 916,89	NS
Total	4 010 784,65	100,61	2 901 786,87	100,00	1 108 997,78	38,22
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de fournitures consommables	893 018,49	22,40	876 720,76	30,21	16 297,73	1,86
Achats de m.p & aut.approv.	893 018,49	22,40	876 720,76	30,21	16 297,73	1,86
Variat. stocks autres approvist.	-2 256,44	-0,06	-1 533,14	-0,05	-723,30	47,18
Variation de stock (m.p.)	-2 256,44	-0,06	-1 533,14	-0,05	-723,30	47,18
Achats d'études et prestations	215 625,47	5,41	307 292,95	10,59	-91 667,48	-29,83
Prest s/s traitance avec autoliquid	1 185 486,80	29,74	325 441,40	11,22	860 045,40	264,27
Achats de petit équipement	8 023,00	0,20	8 500,82	0,29	-477,82	-5,62
Achats fournitures administratives	1 652,18	0,04	892,17	0,03	760,01	85,19
Carburant	16 564,49	0,42	10 620,61	0,37	5 943,88	55,97
Locations immobilières	53 443,86	1,34	28 854,03	0,99	24 589,83	85,22
Location parking	15 001,86	0,38	8 215,80	0,28	6 786,06	82,60
Locations de matériel technique	6 288,64	0,16	1 541,70	0,05	4 746,94	307,90
Locations de matériel de transport	145 071,40	3,64	117 475,99	4,05	27 595,41	23,49
Charges locatives & copropriété	13 197,86	0,33			13 197,86	
Entretien immobilier	20 647,54	0,52	8 173,78	0,28	12 473,76	152,61
Entretien du matériel de transport			6 755,44	0,23	-6 755,44	-100,00
Primes d'assurance	37 040,48	0,93	30 308,79	1,04	6 731,69	22,21
Commissions et courtages sur ventes			800,56	0,03	-800,56	-100,00
Honoraires	13 114,00	0,33	12 749,00	0,44	365,00	2,86
Frais d'actes et contentieux	90,23		44,00		46,23	105,07
Rémun. & honoraires divers			6 500,00	0,22	-6 500,00	-100,00
Annonces			596,00	0,02	-596,00	-100,00
Cadeaux à la clientèle			2 318,00	0,08	-2 318,00	-100,00
Catalogues et imprimés	307,49	0,01			307,49	
Transports sur achats	260,98	0,01	49,66		211,32	425,53
Voyages et déplacements	19 576,20	0,49	4 847,00	0,17	14 729,20	303,88
Missions	12 411,48	0,31	5 496,93	0,19	6 914,55	125,79
Frais postaux	1 347,55	0,03	310,62	0,01	1 036,93	333,83
Téléphone	4 920,72	0,12	2 775,35	0,10	2 145,37	77,30
Prestations de services bancaires	4 989,86	0,13	5 796,35	0,20	-806,49	-13,91
Frais divers	766,87	0,02	1 272,54	0,04	-505,67	-39,74
Cotisations professionnelles	107,80				107,80	
Autres achats & charges externes	1 775 936,76	44,55	897 629,49	30,93	878 307,27	97,85
Total	2 666 698,81	66,89	1 772 817,11	61,09	893 881,70	50,42
MARGE SUR M/SES & MAT	1 344 085,84	33,72	1 128 969,76	38,91	215 116,08	19,05
CHARGES						

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Formation continue (organisme)	6 228,89	0,16	12 264,12	0,42	-6 035,23	-49,21
Taxe d'apprentissage (verst libér.)	6 562,62	0,16	3 096,00	0,11	3 466,62	111,97
Contribution économique territoriale	7 787,00	0,20	7 113,00	0,25	674,00	9,48
Impôts, taxes et vers. assim.	20 578,51	0,52	22 473,12	0,77	-1 894,61	-8,43
Salaires appointements	459 316,57	11,52	367 461,41	12,66	91 855,16	25,00
Congés payés	4 243,50	0,11			4 243,50	
Primes et gratifications	-3 784,06	-0,09	3 784,06	0,13	-7 568,12	-200,00
Indemnités et avantages divers	564,00	0,01	75,20		488,80	650,00
Indemnité activité partielle	1 157,04	0,03	337,22	0,01	819,82	243,11
Indemnité de rupture conventionnell	1 702,00	0,04	6 278,51	0,22	-4 576,51	-72,89
Avantages en nature	29 351,05	0,74	13 740,45	0,47	15 610,60	113,61
Salaires et Traitements	492 550,10	12,36	391 676,85	13,50	100 873,25	25,75
Cotisations à l'urssaf	116 018,62	2,91	89 438,46	3,08	26 580,16	29,72
Cotisations aux caisses de retraite	38 671,47	0,97	30 967,98	1,07	7 703,49	24,88
Cotisations pôle emploi	12 888,50	0,32	9 039,26	0,31	3 849,24	42,58
Cotisations prévoyances & mutuelles	70 702,92	1,77	47 951,71	1,65	22 751,21	47,45
Cotisations autres organism. socx	2 127,15	0,05			2 127,15	
Charges sociales sur primes	-1 616,17	-0,04	1 616,17	0,06	-3 232,34	-200,00
Médecine du travail et pharmacie	1 109,91	0,03	1 491,32	0,05	-381,41	-25,58
Tickets restaurants	774,00	0,02			774,00	
Stages formation perfectionnement	5 152,00	0,13	165,00	0,01	4 987,00	NS
Provision RTT – février 2021	2 700,53	0,07			2 700,53	
Charges sociales	248 528,93	6,23	180 669,90	6,23	67 859,03	37,56
Dot. amort. s/immobil. incorporel.			425,22	0,01	-425,22	-100,00
Dot. amort. s/immobil. corporel.	22 921,78	0,57	25 233,50	0,87	-2 311,72	-9,16
Amortissements et provisions	22 921,78	0,57	25 658,72	0,88	-2 736,94	-10,67
Redevances pour brevets, licences	6 088,41	0,15	799,02	0,03	5 289,39	661,98
Charges diverses gestion courante	8 917,79	0,22	471,03	0,02	8 446,76	NS
Démarque inconnue	15,04				15,04	
Autres charges	15 021,24	0,38	1 270,05	0,04	13 751,19	NS
Total	799 600,56	20,06	621 748,64	21,43	177 851,92	28,61
RESULTAT D'EXPLOITATION	544 485,28	13,66	507 221,12	17,48	37 264,16	7,35
Revenus autres créances	0,25		3,80		-3,55	-93,42
Produits financiers	0,25		3,80		-3,55	-93,42
Intérêts comptes courants dépôts cr	554,12	0,01	2 256,69	0,08	-1 702,57	-75,45
Intérêts bancaires	360,96	0,01	320,57	0,01	40,39	12,60
Charges financières	915,08	0,02	2 577,26	0,09	-1 662,18	-64,49
Résultat financier	-914,83	-0,02	-2 573,46	-0,09	1 658,63	-64,45
RESULTAT COURANT	543 570,45	13,64	504 647,66	17,39	38 922,79	7,71
Produits except. s/opér. gestion			8 111,86	0,28	-8 111,86	-100,00
Produits des exercices antérieurs	60,06				60,06	
Produits exceptionnels	60,06		8 111,86	0,28	-8 051,80	-99,26
Pénalités et amendes	9 620,60	0,24	2 804,00	0,10	6 816,60	243,10
Charges sur exercices antérieurs	5 935,68	0,15			5 935,68	
Valeurs compt. éléments actif cédés			4 473,33	0,15	-4 473,33	-100,00

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Charges exceptionnelles	15 556,28	0,39	7 277,33	0,25	8 278,95	113,76
Résultat exceptionnel	-15 496,22	-0,39	834,53	0,03	-16 330,75	NS
Impôts sur les bénéfices			137 365,00	4,73	-137 365,00	-100,00
Produits – reports arrière déficits	138 105,00	3,46			138 105,00	
Impôts sur les bénéfices	138 105,00	3,46	137 365,00	4,73	740,00	0,54
RESULTAT DE L’EXERCICE	389 969,23	9,78	368 117,19	12,69	21 852,04	5,94

Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue	3 986 533	100,00	2 901 785	100,00	1 084 748	37,38
Cie de matières et sous-traitance	2 291 874	57,49	1 507 922	51,97	783 952	51,99
MARGE DE PRODUCTION	1 694 658	42,51	1 393 863	48,03	300 795	21,58
CHIFFRE D’AFFAIRES H.T	3 986 533	100,00	2 901 785	100,00	1 084 748	37,38
MARGE BRUTE GLOBALE	1 694 658	42,51	1 393 863	48,03	300 795	21,58
Autres achats et charges externes	374 824	9,40	264 895	9,13	109 929	41,50
VALEUR AJOUTEE	1 319 834	33,11	1 128 968	38,91	190 866	16,91
Subventions d’exploitation	10 333	0,26			10 333	
Impôts, taxes et verst assimilés	20 579	0,52	22 473	0,77	-1 895	-8,43
Charges de personnel	741 079	18,59	572 347	19,72	168 732	29,48
EXCEDENT BRUT D’EXPLOITATION	568 510	14,26	534 148	18,41	34 362	6,43
Reprises s/ charges et Transferts	13 910	0,35			13 910	
Autres produits	9		2		7	451,53
Dot. amortissements et provisions	22 922	0,57	25 659	0,88	-2 737	-10,67
Autres charges	15 021	0,38	1 270	0,04	13 751	NS
RESULTAT D’EXPLOITATION	544 485	13,66	507 221	17,48	37 264	7,35
Produits financiers			4		-4	-93,42
Charges financières	915	0,02	2 577	0,09	-1 662	-64,49
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔ	543 570	13,64	504 648	17,39	38 923	7,71
Produits exceptionnels	60		8 112	0,28	-8 052	-99,26
Charges exceptionnelles	15 556	0,39	7 277	0,25	8 279	113,76
Résultat exceptionnel	-15 496	-0,39	835	0,03	-16 331	NS
Impôts sur les bénéfices	138 105	3,46	137 365	4,73	740	0,54
RESULTAT DE L’EXERCICE	389 969	9,78	368 117	12,69	21 852	5,94

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A&T GENIE CLIMATIQUE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 3 312 686 euros

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 389 969 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/05/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2018-1 du 20 avril 2018.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Règles et méthodes comptables

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 290			1 290
Immobilisations incorporelles	1 290			1 290
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	18 384			18 384
– Installations générales, agencements aménagements divers		3 029		3 029
– Matériel de transport	60 946			60 946
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 651	14 696		39 347
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	103 981	17 725		121 706
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	8 737			8 737
Immobilisations financières	8 737			8 737
ACTIF IMMOBILISE	114 008	17 725		131 733

Notes sur le bilan

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		17 725		17 725
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		17 725		17 725
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 290			1 290
Immobilisations incorporelles	1 290			1 290
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 251	2 542		15 794
– Installations générales, agencements aménagements divers		145		145
– Matériel de transport	31 930	12 189		44 120
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 217	8 045		24 262
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	61 399	22 922		84 320
ACTIF IMMOBILISE	62 689	22 922		85 610

Notes sur le bilan
Actif circulant

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 216 340 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	8 737		8 737
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 056 566	3 056 566	
Autres	151 037	151 037	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d’avance			
Total	3 216 340	3 207 603	8 737
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan
Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	20 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	20 000	1,00

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	1 651	1 651		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	969 025	969 025		
Dettes fiscales et sociales	568 208	568 208		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	12 816	12 816		
Produits constatés d'avance	981 070	981 070		
Total	2 532 770	2 532 770		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	12 647			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	72 502
Banque – intérêts courus à payer	1 651
Dettes provis. pr congés à payer	4 244
Charges sociales s/congés à payer	2 701
Charges sociales – charges à payer	5 214
Etat – autres charges à payer	5 440
Total	91 750

Comptes de régularisation

Produits constatés d’avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	981 070		
Total	981 070		

LIASSE FISCALE

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU A&T GENIE CLIMATIQUE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		13 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 ISSY LES MOULINEAUX		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		8 2 8 8 9 6 4 6 4 0 0 0 2 5		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2021	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 290	AG	1 290	
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	18 384	AS	15 793	2 590
		Autres immobilisations corporelles	AT	103 321	AU	68 526	34 794
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	8 737	BI		8 737
TOTAL (II)		BJ	131 732	BK	85 610	46 122	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	5 323	BM		5 323
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	3 056 565	BY		3 056 565
		Autres créances (3)	BZ	151 037	CA		151 037
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	200	CE		200
Disponibilités		CF	53 436	CG		53 436	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	3 266 563	CK		3 266 563	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 398 296	1A	85 610	3 312 685	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU A&T GENIE CLIMATIQUE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 20 000)			DA	20 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	2 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	367 946	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	389 969	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	779 915	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 651	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	12 646	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	969 025	
	Dettes fiscales et sociales			DY	568 207	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	169	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	981 070	
TOTAL (IV)			EC	2 532 770		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 312 685		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	2 532 770
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	1 651	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU A&T GENIE CLIMATIQUE							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	3 986 532	FH		FI	3 986 532	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 986 532	FK		FL	3 986 532	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	10 333	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	13 909	
	Autres produits (1) (11)					FQ	8	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 010 784
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	893 018	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(2 256)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 775 936	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	20 578	
	Salaires et traitements*					FY	492 550	
	Charges sociales (10)					FZ	248 528	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	22 921
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	15 021	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 466 299
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	544 485	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	915	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	915	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(914)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	543 570	

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise		SASU A&T GENIE CLIMATIQUE		Néant ☐ *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	60	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	60	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	15 556	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	15 556	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(15 496)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	138 105
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	4 010 844
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	3 620 875
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	389 969
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	13 909
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	6 088
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
Dont cotisations facultatives Madelin A7			Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Pénalités, amendes fiscales et pénales		9 620			
Produits des exercices antérieurs			60		
Charges sur exercices antérieurs		5 935			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2054 - Immobilisations

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SASU A&T GENIE CLIMATIQUE										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	1 290	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS	18 384	KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX	3 028		
		Matériel de transport*			KY	60 945	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	24 650	LC		LD	14 696		
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	103 981	LO		LP	17 724		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U		8V		8W		
		Autres titres immobilisés				1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières				1T	8 737	1U		1V				
TOTAL IV				LQ	8 737	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	114 008	0H		0J	17 724			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				par virement de poste à poste 1								
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		C0		D0		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	1 290	1X			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	18 384	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN	3 028	MO			
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	60 945	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	39 347	MU			
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III		IY		NG		NH	121 705	NI			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7		0W		
		Autres participations		I0		0X		0Y		0Z		
		Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	8 737	2G				
TOTAL IV		I3		NJ		NK	8 737	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		0K		0L	131 732	0M				

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2055 - Amortissements

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU A&T GENIE CLIMATIQUE										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN							
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ							
Autres immobilisations incorporelles		PE	1 290	PF		PG		PH	1 290						
TOTAL I		RK	1 290	RM		RN		RO	1 290						
Terrains		PI		PJ		PK		PL							
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ							
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU							
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY							
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	13 251	QA	2 542	QB		QC	15 793						
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE	144	QF		QG	144						
	Matériel de transport	QH	31 930	QI	12 189	QJ		QK	44 119						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	16 216	QM	8 045	QN		QO	24 262						
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT							
	TOTAL II	QU	61 398	QV	22 921	QW		QX	84 320						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	62 688	ØP	22 921	ØQ		ØR	85 610						
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice							
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
	TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ					
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*													
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9				Z8					
Primes de remboursement des obligations						SP				SR					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2056 - Provisions inscrites au bilan

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU A&T GENIE CLIMATIQUE						Néant ☒ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
Provisions pour dépréciation	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		– corporelles	6E	6F	6G	6H	
		– titres mis en équivalence	02	03	04	05	
		– titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		– autres immobilisa- tions financières (1)*	06	07	08	09	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD	
		Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	UF		
– financières			UG	UH			
– exceptionnelles			UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.						10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2057 - Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU A&T GENIE CLIMATIQUE										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières			UT	8 737	UV		UW	8 737			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA								
	Autres créances clients			UX	3 056 565		3 056 565					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO)			ZI								
	Personnel et comptes rattachés			UY	376		376					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	109 818		109 818					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers		VP								
	Groupe et associés (2)			VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	40 842		40 842					
	Charges constatées d'avance			VS								
	TOTAUX			VT	3 216 340	VU	3 207 603	VV	8 737			
	RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
– Remboursements obtenus en cours d'exercice				VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	1 651		1 651						
	à plus d'1 an à l'origine		VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	969 025		969 025						
Personnel et comptes rattachés			8C	56 789		56 789						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	90 189		90 189						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	7 705		7 705						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	406 016		406 016						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	7 507		7 507						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	12 646		12 646						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	169		169						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L	981 070		981 070						
TOTAUX			VY	2 532 770	VZ	2 532 770						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2058A - Détermination du résultat fiscal

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2022

Désignation de l'entreprise : SASU A&T GENIE CLIMATIQUE		Néant ☐		Exercice N, clos le : 31/12/2021			
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA	389 969	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		
		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG		
		RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB		
		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		
		WJ	9 620	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7	138 105	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %		I8	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		WN			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)				XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		
			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					YI		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3		
TOTAL I					WR	537 694	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *					WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			WV		
		{ - imposées au taux de 0 %			WH		
		{ - imposées au taux de 19 %			WP		
		{ - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			WW		
		{ - imputées sur les déficits antérieurs			XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*				WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *	Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)				XA		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)				ZX		
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.				ZY		
	Majoration d'amortissement*				XD		
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		
		Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)	ØV	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF		
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		
Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)				L5			
Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)				PA			
Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)				XC			
Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)				PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)	YI		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)	YL		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)	YB		Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	YH		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)	YC		Créance dégagee par le report en arrière de déficit	ZI		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)	YD					
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II	XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				{	bénéfice (I moins II)	XI	537 694
				{	déficit (II moins I)		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	537 694
						XO	

2058B - Déficits, indemnités pour congés à payer et provisions non déductibles

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU A&T GENIE CLIMATIQUE		Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)		K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

2058C - Tableau d'affectation du résultat et renseignements divers

11

TABLEAU D'AFFECTION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SASU A&T GENIE CLIMATIQUE</u>										Néant ☐ *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale	ZB	1 500					
					{ - Autres réserves	ZD	366 617					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	368 117		Dividendes	ZE						
	Prélèvements sur les réserves	0E			Autres répartitions	ZF						
	TOTAL I	0F	368 117		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG						
TOTAL II										ZH	368 117	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)									YQ		
	— Engagements de crédit-bail immobilier									YR		
	— Effets portés à l'escompte et non échus									YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance									YT	1 401 112	
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)									XQ	233 003	
	— Personnel extérieur à l'entreprise									YU		
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	13 204	
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV		
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES 107)									ST	128 616	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									ZJ	1 775 936	
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE									YW	7 787	
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)									9Z	12 791	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052									YX	20 578	
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée									YY	634 501	
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	497 532	
DIVERS	— Montant brut des salaires *									0B	459 317	
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									0S		
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK	%	
	— Numéro du centre de gestion agréé * XP — Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0											
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG		
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies									RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15%	JK	Plus-values à 0%		JL					
			Plus-values à 19%	JM	Imputations		JC					
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15%	JN	Plus-values à 0%		JO					
			Plus-values à 19%	JP	Imputations		JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ									

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

2059A - Détermination des plus ou moins values

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU A&T GENIE CLIMATIQUE						Néant ☒ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*			
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩		(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

13

DGEiP N° 2059-B 2022

Désignation de l'entreprise : SASU A&T GENIE CLIMATIQUE					Néant	X
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)						
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
	N-9					
TOTAL 2						

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS					
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

Cegid Group

2059C - Suivi des moins-values à long terme

14

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFIP N° 2059-C 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU A&T GENIE CLIMATIQUE Néant ☒ *

1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés 2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % 1 ou 12,8 % 2 .	
	Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) 1 *.	
	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 MC (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) 1 *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine 1	Moins-values à 12,8 % 2	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % 3	Solde des moins-values à 12,8 % 4
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine 1	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % 4	Imputations sur le résultat de l'exercice 5	Solde des moins-values à reporter col 6 = 2 + 3 - 4 - 5 6
	À 19 % ou à 15 % 2	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice 3			
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

2059D - Affectation des plus values à long terme

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SASU A&T GENIE CLIMATIQUE		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2059E - Détermination de la valeur ajoutée produite au cours de l'exercice

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2059-E 2022

Désignation de l'entreprise : SASU A&T GENIE CLIMATIQUE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2021		et clos le : 31/12/2021	
Durée en nombre de mois		12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	8	
Dont apprentis	YF		
Dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	3 986 532	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	3 986 532	
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	8	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	10 333	
Variation positive des stocks	OD	2 256	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	13 909	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	26 508	
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	2 320 370	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	128 779	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	15 021	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	2 464 170	
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	1 548 870
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	1 548 870	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	3 986 532	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	8	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	0	1 / 0 1 / 2 0 2 1
Date de cessation	HR		/ / / / /

Cegid Group

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(*) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2059F - Composition du capital social

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2022

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)
N° de dépôt(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET

8 2 8 8 9 6 4 6 4 0 0 0 2 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU A&T GENIE CLIMATIQUE

ADRESSE (voie) 13 RUE CAMILLE DESMOULINS

CODE POSTAL 92130

VILLE ISSY LES MOULINEAUX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	20 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2059G - Filiales et participations

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2022

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)1
1

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET

8 2 8 8 9 6 4 6 4 0 0 0 2 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU A&T GENIE CLIMATIQUE

ADRESSE (voie) 13 RUE CAMILLE DESMOULINS

CODE POSTAL 92130

VILLE

ISSY LES MOULINEAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2065 - Impôt sur les sociétés

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				N° 2065-SD 2022	
Exercice ouvert le	01/01/2021	et clos le	31/12/2021	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social :	
SASU A&T GENIE CLIMATIQUE					
SIRET	8 2 8 8 9 6 4 6 4 0 0 0 2 5				
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	
13 RUE CAMILLE DESMOULINS					
92130 ISSY LES MOULINEAUX					
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
				SIRET	
B ACTIVITE					
Activités exercées	Travaux d'installation d'équipements thermiques			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	499 574	Déficit		0
	Bénéfice imposable à 15 %	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%		
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV à long terme imposables à 15 %
				PV exonérées art. 238quindecies	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A	
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies		Autres dispositifs art. 44 terdecies	
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W					
D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4					
1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case					
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :					
G COMPTABILITE INFORMATISEE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité					
Nom et coordonnées ECF					
- du prestataire :					
- du comptable : SAS EMERSON EXPERTISE					
27 RUE DE BERRI 75008 PARIS					
- du conseil :					
- du CGA ou du viseur conventionné :					
- N° d'agrément :					
Viseur conventionné					
Visa : CGA					
Tél : 0140410263					
Tél :					
Tél :					

Formulaire obligatoire
 art. 223 du Code général des impôts) **IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS** **N° 2065 bis-SD**
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065 **2022**

Cegid Group

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit d'IS

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
 (art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

Numéro SIRET du principal établissement
 Code APE

SASU A&T GENIE CLIMATIQUE
 13 RUE CAMILLE DESMOULINS
 92130 ISSY LES MOULINEAUX
 82889646400025
 4322B

Adresse du siège social si différente

N° / Type / Libellé voie

Complément

Lieu-dit / hameau

Code postal / Ville

Pays

I Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	537 694
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois / 12	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus value nette à court terme de l'exercice	38 120
j	Dont résultat net imposable dans la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k		38 120

I **III Bénéfices soumis au taux normal** (a-c-h-i)

499 574

m **IV Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%** (d-j-k)

A&T GENIE CLIMATIQUE

Société Par Actions Simplifiée au capital de 20 000,00 €

Siège social : 13 RUE CAMILLE DESMOULINS

92130 ISSY LES MOULINEAUX

828 896 464 RCS NANTERRE

DECISIONS ANNUELLES ORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 24 MAI 2022

L'an deux mille vingt-deux,

Le vingt-quatre mai, à dix-sept heures,

Monsieur BILLEL AOUDJ, agissant en qualité d'associé unique de la société A&T GENIE CLIMATIQUE, a procédé à l'examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Le président a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice susvisé et établi le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

L'associé unique est en possession des documents suivants :

- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- le rapport de gestion,
- le tableau des résultats financiers,
- le texte des résolutions proposées.

Les points suivants font l'objet des décisions à prendre par l'associé unique :

- Examen du rapport de gestion du président sur les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Approbation des comptes annuels,
- Affectation des résultats,
- Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

PREMIÈRE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été établis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports et donne quitus de sa gestion au président.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 389 969,23 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 389 969.23 €

- Une somme de 389 969.23 €

affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice : 31/12/2020

- Dividende global distribué : 0,00 €

Exercice : 31/12/2019

- Dividende global distribué : 250 000,00 €

Exercice : 31/12/2018

- Dividende global distribué : 0,00 €

TROISIÈME DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce, n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIÈME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique et sera consigné sur le registre des décisions.

L'associé unique

S.A.S
A&T Génie Climatique
13 rue Camille Desmoulins
92130 Issy-Les-Moulineaux
Tél : 06 23 20 34 01
Siret 828 796 464 00025